



Sommaire

Extraits de discours de Sa Majesté	05
Mot de Madame la Directrice de l'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT)	07
Qui sommes-nous ?	09
Nos valeurs	n
Genèse de l'INCVT	13
Nos axes d'intervention	15
Nos partenaires	17
Notre mission et notre vision	18





Sa Majesté le Roi Mohammed VI considère que « chaque personne a le droit de bénéficier d'un emploi adapté à son état de santé, à ses qualifications et ses aptitudes. »

« Partant de notre conviction que, quelle que soit l'importance des conditions matérielles, financières et juridiques dans l'encouragement des investissements et la réalisation d'un décollage économique générateur d'emplois, elles demeurent tributaires d'un climat social et de relations de travail saines, d'un esprit de coopération et de partenariat. »

Extraits de Discours Royal devant les présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Offices, des établissements publics et de plusieurs opérateurs économiques - Lundi 25 septembre 2000 (Jorf Lasfar)





Depuis sa création en 2010, l'Institut National des Conditions de Vie au Travail s'engage résolument pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail au Maroc. L'institut entend contribuer à la promotion du bien-être au travail et du travail décent, durable et pérenne, en synergie et partenariat avec tous les intervenants en prévention des risques professionnels.

En tant qu'acteur national en santé et sécurité au travail, l'INCVT met son savoir-faire au service des employeurs et salariés du pays. Son ambition est de développer une véritable culture de prévention des risques professionnels, d'abord pour le bien-être de chaque travailleur mais aussi au service de la compétitivité et de la pérennité des entreprises.

L'institut a vocation à appuyer les entreprises à travers la formation des intervenants, l'accompagnement dans l'amélioration des conditions de travail et la sensibilisation en vue d'instaurer une culture durable de prévention des risques professionnels. L'INCVT œuvre également à promouvoir la recherche scientifique afin de faire avancer les connaissances en matière de prévention des risques professionnels et d'outiller le milieu de travail, preuves à l'appui, de solutions adaptées en vue de lutter à la source contre les risques pour la santé et la sécurité liés à l'exercice du métier.

Nous souhaiterions ainsi assumer notre rôle en mettant l'expertise et les moyens de notre institut à la disposition des partenaires et des professionnels, en vue d'atteindre le bien-être au travail et d'assurer des conditions de vie au travail meilleures au bénéfice de tous.

"Construisons ensemble un environnement de travail sain et sûr"

Faiza AMAHROQ

Directrice de l'Institut National des Conditions de Vie au Travail







L'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT) est un groupement d'intérêt public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé 2010 en vertu d'une convention constitutive entre 12 départements ministériels et l'Agence Nationale de la Petite et Moyenne Entreprise.

Le Conseil d'Administration est l'instance décisionnelle de l'Institut. Il veille également au fonctionnement de l'INCVT et oriente sa politique, appuie sa stratégie et adopte ses plans d'action et ses budgets.









Écoute active des besoins en SST et **impartialité** pour garantir une intervention objective et constructive



Engagement envers les partenaires pour un service de qualité



Innovation et recherche constante de solutions novatrices pour améliorer la santé et la sécurité au travail



Respect du Genre et protection de l'enfant au travail



Inclusion des personnes à besoins spécifiques, en situation de vulnérabilité et des migrants







En 2008, suite au drame de Rosamor, sous les Hautes instructions Royales, une commission interministérielle a été créée pour apporter des propositions et des recommandations en vue d'améliorer la prévention des risques et la sécurité des unités industrielles et de services.

Cette commission a notamment recommandé la création d'une instance dédiée à la santé et la sécurité au travail, ce qui a donné naissance en 2010 à l'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT).

Depuis sa création, l'institut œuvre pour la promotion des conditions de vie et de bien-être au travail dans un environnement propice au développement et à la croissance économique.

L'INCVT s'active, avec tous ses partenaires, en vue d'engager une dynamique de valorisation de la santé et de la sécurité au travail, aussi bien auprès des entreprises privées que des administrations et des établissements publics.



◆ Le rôle de l'INCVT est de promouvoir le bien-être et la qualité de vie au travail pour tous. Il met à la disposition des entreprises et des partenaires un éventail diversifié de service et d'expertises basé sur :



L'observation et l'analyse

L'INCVT est engagé dans la réalisation de recherches et d'études sectorielles, qualitatives et quantitatives pour constituer une base de données permettant d'évaluer les risques professionnels et d'identifier les mesures de prévention à recommander. Les résultats des recherches sont mis à la disposition du grand public pour promouvoir la prévention et améliorer les conditions de vie au travail.



L'information et la sensibilisation

L'INCVT mène des actions de sensibilisation avec ses partenaires en vue d'ancrer la culture de prévention dans l'exercice de chaque profession. Il œuvre à la diffusion de l'information autour de la santé et la sécurité au travail et des bonnes pratiques dans le domaine.



La formation et le développement des compétences

L'INCVT dispense des formations au profit des intervenants (les entreprises, les membres des comités d'hygiène et de sécurité, les délégués des personnels, etc). Des formateurs référents qui sont des experts en santé et sécurité au travail sont chargés de prodiguer ces formations.



Le conseil et l'accompagnement

L'INCVT propose un accompagnement aux entreprises qui souhaitent bénéficier d'un appui en matière de prévention des risques professionnels. Ce service a pour but de favoriser le partage et la diffusion des bonnes pratiques en santé et sécurité au travail.



L'INCVT agit en collaboration avec les partenaires et les acteurs nationaux de la prévention, à savoir :



Les institutions publiques, les entreprises et les établissements privés



Les universités et les établissements de formation professionnelle



Les fédérations et les associations professionnelles



Les partenaires sociaux



La société civile et les sociétés savantes



Les Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Sur le plan international, l'INCVT collabore avec plusieurs organismes, notamment le Bureau International du Travail (OIT).



NOTRE MISSION

"Contribuer à la promotion du bien-être au travail et du travail décent, durable et pérenne, en synergie et partenariat avec tous les intervenants en santé et sécurité au travail (SST)"

NOTRE VISION

Notre ambition, à moyen terme, est d'ériger l'institut en Hub, dédié à la santé et la sécurité au travail. Il s'agit de développer une dynamique durable orientée vers l'efficacité en matière de réduction des accidents du travail et maladies professionnelles. Nous visons à apporter des réponses stratégiques et techniques sur la prévention des risques qui menacent les travailleurs pour favoriser la santé et sécurité et le développement d'une culture de prévention, et favoriser la généralisation et l'ancrage des conditions de vie décentes au travail.









- +212 5 37 57 52 30
- +212 5 37 57 14 44



contact@incvt.ma incvt.contact@gmail.com





